

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 23 septembre 2011  
(convocation du 12 septembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,  
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,  
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,  
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,  
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,  
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,  
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,  
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,  
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,  
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,  
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,  
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita	M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35	M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine	M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle	M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 10 h 50
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick	M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth	M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira	M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle	M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**A.D.E.M - Organisation du Decastar les 17 et 18 septembre 2011 - Subvention -  
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Association pour le Développement des Epreuves Combinées et du Meeting de Talence (ADEM) organise les 17 et 18 septembre 2011, la 35<sup>ème</sup> édition du Décastar.

Cette grande manifestation internationale d'athlétisme, inscrite au calendrier de l'I.A.A.F (International Amateur Athletic Fédération) est la dernière étape du challenge international, ce qui incite les plus grands noms de l'athlétisme à se retrouver pour confirmer ou améliorer leur dernière performance avec, pour enjeu, le classement des trois premiers dans chacune des catégories.

L'édition 2010 qui a attiré plus de 10 000 spectateurs dont l'origine dépasse les limites du département girondin, démontrant, s'il en était besoin, le fort engouement d'une partie de l'agglomération, pour cette manifestation.

Du reste, cette mobilisation s'est caractérisée par des retombées importantes pour l'économie locale, que ce soit en termes d'hébergement, de restauration ou de transports.

Les commerces, hôtels, restaurants de Talence et de l'agglomération sont les premiers bénéficiaires de cette manifestation qui génère des déplacements importants de population.

Une analyse des différents postes de dépenses montre que la plus grande partie du budget afférent à cette manifestation revient vers l'économie locale.

La couverture médiatique de cet évènement est très large, tant par voie d'affichage sur la Communauté Urbaine, que par la télévision (France 3, TV 7, M6, Info sport) ou la presse écrite (journal Sud-Ouest, l'Equipe, Athlétisme Magazine), les agences de presse (Agence Reuter) et par le site internet [www.decastar](http://www.decastar.info) info. Sa promotion est également réalisée sur les différents meetings d'épreuves combinées.

Un espace V.I.P regroupant une cinquantaine de partenaires permet également de nombreux échanges et une dynamique de communication.

Notre établissement public qui soutient cette manifestation depuis 1997, est sollicité, cette année encore, pour apporter un soutien financier de 61 000 €, identique au montant attribué en 2010, dans le cadre du budget ci-après :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
<b>Achats</b>	13 900	<b>Produits d'exploitation</b>	136 000
<b>Services extérieurs :</b>		<b>Etat</b>	2 000
- Locations et charges locatives	40 000	<b>CRA</b>	60 250
- Sous – traitance	60 000	<b>CG33</b>	32 000
- Entretien et réparations	3 000	<b>Commune Talence</b>	60 000
- Primes d'assurances	1 500	<b>CUB</b>	61 000
- Frais de colloques et conférences	400	<b>Produits de gestion courante</b>	1 000
-		<b>Produits financiers</b>	1 500
<b>Autres services extérieurs :</b>		<b>Produits exceptionnels</b>	
- Frais d'arbitrage	1 400		
- Honoraires	7 000		
- Annonces et insertions	3 000		
- Récompenses et cadeaux	7 000		
- Publications	11 000		
- Frais de déplacement	34 000		
- Frais de restauration	5 000		
- Frais d'hébergement	30 000		
- Frais de mission	3 000		
- Frais postaux	3 500		
- Services bancaires	300		
- Frais divers	11 000		
<b>Impôts et taxes</b>	28 000		
<b>Salaires</b>	20 000		
<b>Charges de gestion courante</b>	69 150		
<b>Dotations aux amortissements</b>	3 000		
<b>TOTAL</b>	<b>355 150</b>	<b>TOTAL</b>	<b>355 150</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** que la demande de subvention de fonctionnement de l'association pour le Développement des Epreuves Combinées et du Meeting de Talence (A.D.E.M) pour l'organisation de la 35<sup>ème</sup> édition du Decastar, les 17 et 18 septembre 2011 à Talence, est recevable dans la mesure où il s'agit d'une manifestation qui contribue, par l'ampleur qu'elle a prise, à développer l'attractivité et le rayonnement du territoire de l'agglomération avec des retombées économiques non négligeables pour l'économie locale en terme d'hébergement et de restauration.

**DECIDE**

**Article 1** : il est décidé d'attribuer à l'ADEM une subvention de 61 000 € pour le Développement des Epreuves Combinées et du Meeting de Talence (ADEM) pour l'organisation de la 35 ème édition du Décastar, les 17 et 18 septembre 2011, à Talence.

**Article 2** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire

**Article 3** : La dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 415, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus Communistes et Républicains ne prend pas part au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice – Président,  
M. NICOLAS FLORIAN

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 OCTOBRE 2011

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2011